



eldorado gold
Québec

**POLITIQUE D'OCTROI
DES DONS ET COMMANDITES**

Mise à jour – Juillet 2020

TABLE DES MATIÈRES

1.	CADRE GÉNÉRAL	3
1.1	COMITÉ DONS ET COMMANDITES	3
1.2	BUDGET	3
1.3	AUTORISATION DES DÉPENSES	3
1.4	DISPOSITIONS INTRODUCTIVES	3
2.	DONS ET COMMANDITES	4
2.1	EXCLUSIONS	5
2.2	<i>ESCOUADE ELDORADO</i>	5
3	PROCESSUS DE GESTION DES DEMANDES DE DONS ET COMMANDITES.....	5
3.1	ENVOI DE LA DEMANDE.....	6
3.2	TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE COMMANDITES ET DE DONS – RÔLES ET RESPONSABILITÉS	6
3.3	ANALYSE ET RECOMMANDATION	7
3.4	RÉPONSE AU DEMANDEUR ET DÉLAIS.....	7
3.5	NÉGOCIATION D'UNE ENTENTE.....	7
3.6	SUIVI	7
	Questions?	7

1. CADRE GÉNÉRAL

À titre d'entreprise citoyenne et à vocation industrielle, Eldorado Gold Québec s'est dotée d'une politique d'octroi de dons et de commandites qui prévoit spécifiquement la contribution de l'entreprise au dynamisme social en soutenant diverses activités.

Eldorado Gold Québec s'engage à créer de la prospérité dans sa collectivité afin d'engendrer des bénéfices à long terme à l'ensemble des partenaires de sa communauté d'accueil.

L'entreprise contribue généralement à des activités ou à des événements qui ont lieu à Val-d'Or et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans d'autres régions du Québec, mais peut toutefois soutenir, à l'occasion, une activité ou un événement dans d'autres provinces du Canada.

Par cette politique, Eldorado Gold Québec souhaite optimiser l'attribution des dons et commandites, maximiser l'utilisation des sommes versées et fournir au comité les éléments nécessaires à une prise de décision éclairée quant aux demandes de dons et commandites.

L'attribution des dons et commandites se fera conformément à la politique en matière de dons d'Eldorado Gold Corp, au code d'éthique de même qu'à la politique de lutte contre les paiements illicites et la corruption d'Eldorado.

1.1 COMITÉ DONS ET COMMANDITES

Un comité a été formé pour procéder à l'analyse des différentes demandes de dons et commandites. Ce comité se rencontre une fois par mois et analysera les demandes reçues au cours du mois précédent.

Ce comité est formé de la conseillère aux communications, la coordonnatrice senior aux communications et relations avec le milieu, du directeur senior responsabilité sociale de l'entreprise et du directeur général.

1.2 BUDGET

L'enveloppe budgétaire des dons et commandites est établie dans un budget annuel approuvé par Eldorado Gold Corp. ou dans le cadre d'activités philanthropiques organisées spontanément par Eldorado Gold Québec.

1.3 AUTORISATION DES DÉPENSES

Montant autorisé	Autorisateur
9 999 \$ et moins	Coordonnatrice senior aux communications et relations avec le milieu
10 000 \$ à 99 999 \$	Directeur senior responsabilité sociale de l'entreprise
100 000 \$ et plus	Directeur général

1.4 DISPOSITIONS INTRODUCTIVES

- Sauf exception, les fonds versés dans le cadre de cette politique doivent être utilisés dans l'année pour laquelle ils sont attribués ;
- Un don ou une commandite à un organisme d'un secteur donné n'engage pas nécessairement l'entreprise à appuyer tous les organismes œuvrant dans ce même secteur ;
- Aucun don ou commandite n'est renouvelé automatiquement et toute demande de renouvellement doit faire l'objet d'une nouvelle analyse, au cas par cas ;

- Seul le comité de dons et commandites peut autoriser, à la suite de la présentation d'une recommandation à cet effet, une dérogation relative à la présente politique.

2. DONS ET COMMANDITES

Eldorado Gold Québec a sélectionné six créneaux d'intervention pour l'octroi des dons et commandites. Voici plus spécifiquement les sphères d'intervention d'Eldorado Gold Québec dans chacun des créneaux préétablis :

1. Santé

- Participer à des collectes de fonds liés à des organismes et événements relatifs aux soins de santé, recherche médicale, etc.

2. Socio-économique

- Appui aux partenaires économiques et d'affaires (Chambre de commerce, regroupements municipaux ou régionaux, ordres professionnels, etc.);
- Soutien à des organismes à but non lucratif à caractère social (Causes, organismes de charité, activités-bénéfice)
- Campagne de financement ou collecte de fonds ;
- Appui aux organismes et partenaires des Premières Nations ;
- Appui à des causes, activités colloques, en lien avec nos opérations (Colloque en ressources humaines, Table santé-sécurité, etc.).

3. Éducation

- Soutien aux écoles primaires, cégep, universités et centre de formation professionnelle et des adultes. Par exemple :
 - Remise de bourse pour des programmes liés à nos activités ;
 - Achat ou prêt de matériel ;
 - Participer aux campagnes de financement des institutions ;
 - Participer à des journées carrière et foire de l'emploi ;
 - Appuyer la recherche scientifique, l'innovation et les technologies ;
 - Encourager des activités et excursions en lien avec nos activités ;
 - Appuyer les initiatives en lien avec la persévérance et réussite scolaire ;
 - Encourager les programmes Sports-études.

4. Culture

- Soutenir des événements culturels d'envergure ;
- Appuyer les artisans du milieu culturel des disciplines suivantes : théâtre, danse, art visuel, contes, musique, chanson francophone, cinéma québécois et humour ;
- Soutenir les organismes artistiques indépendants dans l'organisation d'activité culturelle originale ;
- Appuyer le secteur muséal en lien avec l'industrie minière ;
- Encourager la relève artistique ;

5. Environnement et développement durable

Eldorado Gold Québec réalise ses activités en tenant compte des trois (3) piliers du développement durable, soit l'économie, la société et l'environnement. Dans ce créneau d'intervention, le soutien d'Eldorado Gold Québec s'exprime d'abord par la contribution à divers projets pouvant :

- Favoriser les activités ou projets de sensibilisation scientifiques et environnementaux en lien avec les activités d'Eldorado Gold Québec, notamment auprès des jeunes d'âge scolaire ;
- Appuyer les événements ou projets portant sur des thèmes qui visent à développer la responsabilité et l'action des citoyens face à l'environnement et au développement durable ;

- Améliorer les connaissances du public à l'égard de l'industrie minière et des énergies renouvelables ;

6. Sport :

- En sport amateur, promouvoir des projets et des événements qui favorisent la pratique sportive multidisciplinaire ainsi que ceux qui encouragent la participation active des familles.
- Soutenir des organismes et des événements qui donnent aux athlètes des occasions de participer à des compétitions pour se qualifier aux niveaux nationaux et internationaux.
- Favoriser la pratique sportive auprès des personnes à limitation physique ou intellectuelle en vue d'améliorer leur qualité de vie.
- Soutenir certaines activités sportives qui ont un intérêt commercial ou social pour l'entreprise.

Eldorado Gold Québec tient compte du niveau de participation active de ses employés dans l'évaluation des demandes qui respectent les créneaux d'intervention de la présente politique. En aucun cas Eldorado Gold Québec n'est tenu d'accorder un don ou une commandite à une cause ou une activité soutenue par un employé. La demande fera l'objet d'une analyse de la part du comité des dons et commandites.

2.1 EXCLUSIONS

Un don ou une commandite ne peut être accordé à un organisme ou programme :

- Dont la situation financière est préoccupante ;
- Qui ne satisfait pas aux exigences liées aux créneaux d'intervention retenus ;
- Qui est une institution d'enseignement située à l'extérieur du Québec ;
- Voué à une cause politique ;
- Qui soutient une seule personne ou la réalisation d'un projet personnel comme un produit, un événement ou une activité individuelle ;
- De sport professionnel ;
- Dont le montant demandé est utilisé à des fins de subventions salariales ;
- Dont la demande est acheminée par lettre circulaire ;
- Qui ne respectent pas les délais de présentation de leur demande.

2.2 ESCOUADE ELDORADO

Eldorado Gold Québec peut également apporter son soutien à certains organismes par le don de matériel excédentaire identifié comme surplus d'actifs et par la participation spontanée de ses employés. Les organismes admissibles doivent respecter les critères de la présente politique et s'inscrire dans le créneau sociocommunautaire.

L'Escouade Eldorado a été créé en 2018 afin de regrouper des employés souhaitant investir de leur temps dans diverses causes. Les organismes peuvent faire une demande pour recevoir du soutien de l'Escouade Eldorado dans le cadre de leurs activités.

3 PROCESSUS DE GESTION DES DEMANDES DE DONS ET COMMANDITES

Le processus de gestion des demandes comporte cinq (5) étapes :

1. la réception de la demande ;
2. l'analyse et la recommandation ;
3. la réponse au demandeur ;
4. la négociation d'une entente ;
5. le suivi.

3.1 ENVOI DE LA DEMANDE

Pour faire une demande de dons ou commandites, vous devez remplir le formulaire en annexe de ce document, et fournir une grille de visibilité. La demande de dons et commandites doit être acheminée à l'adresse courriel donscommandites@eldoradogold.com ou par la poste à l'adresse : 300, 3^e Avenue Est, Val-d'Or, QC, J9P 0J6.

Afin d'évaluer correctement les demandes de dons et commandites et de bénéficier d'une préparation adéquate, Eldorado Gold Québec exige de recevoir les demandes au minimum :

- 6 semaines avant la tenue de l'événement (pour les demandes sous 2 000 \$) ;
- 8 semaines avant la tenue s'il s'agit d'une demande de plus de 2 000\$.

3.2 TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE COMMANDITES ET DE DONS – RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La conseillère aux communications :

- Reçoit et analyse les demandes reçues conformément à la grille d'analyse;
- Contacte si nécessaire l'organisme demandeur afin de détenir une information complète de la demande;
- Formule une recommandation au comité conformément aux exigences associées aux créneaux et critères de sélection;
- Assure le suivi des demandes auprès de l'organisme demandeur et rédige la réponse en fonction de la décision;
- Négocie les éléments de visibilité pour les demandes de 10 000 \$ et moins;
- S'assure de la conformité du plan de visibilité offert par l'organisme demandeur;
- Maintien le tableau budgétaire des dons et commandites à jour;
- Coordonne la représentation lors d'activités ou événements spécifiques et soutient les représentants désignés;
- Fait produire des outils ou documents permettant d'assurer la visibilité rattachée à la commandite et à son exploitation;
- Produit les documents de communication requis (allocution, message, communiqué de presse, etc.).

La coordonnatrice senior aux communications et relations avec le milieu :

- Négocie les éléments de visibilité pour les demandes de 10 000 \$ et plus;
- Établit un protocole d'entente entre Eldorado Gold Québec et l'organisme demandeur pour les demandes de 10 000 \$ et plus ;
- Gère mensuellement le budget de dons et commandites d'Eldorado Gold Québec.

Le comité :

- Valide les créneaux d'intervention ainsi que la stratégie de positionnement annuelle de l'entreprise en fonction de l'évolution du milieu et de ses besoins;
- Planifie annuellement le budget accordé aux dons et commandites;
- Analyse les recommandations émises;
- Se positionne quant à l'acceptation ou au refus des demandes reçues en conformité de la présente politique.

Le directeur senior responsabilité sociale de l'entreprise et le directeur général:

- Approuvent le budget annuel des dons et commandites d'Eldorado Gold Québec;
- Rendent la décision finale quant à l'acceptation ou au refus des demandes reçues en conformité de la présente politique;
- Approuvent le protocole d'entente final entre Eldorado Gold Québec et l'organisme demandeur pour les demandes de 10 000 \$ et plus;
- Participent à la mise à jour de la présente politique et approuvent celle-ci.

3.3 ANALYSE ET RECOMMANDATION

L'analyse des dossiers se fait selon les critères et les règles établis par la présente politique. Le comité se réunit une fois par mois et analysera les demandes reçues entre le 1^{er} et le 30^e (ou 31^e) jour du mois précédent. Eldorado Gold Québec peut, tout au long de l'analyse du dossier, demander des informations complémentaires qu'elle juge nécessaires et utiles pour compléter le dossier et faire ses recommandations.

Les critères de sélection des commandites sont notamment, mais sans s'y limiter :

- La possibilité de rejoindre le public visé par l'activité ou l'événement ;
- Le rapport favorable entre le montant demandé et le retour sur l'investissement ;
- Le potentiel d'exploitation de la commandite ;
- Une visibilité qui reflète une image positive de l'industrie minière ;
- La concordance avec les valeurs et les objectifs d'affaires d'Eldorado Gold Québec.

3.4 RÉPONSE AU DEMANDEUR ET DÉLAIS

Une réponse sera ensuite acheminée au demandeur, dans un délai raisonnable, lui confirmant la décision de l'entreprise, qu'elle soit positive ou négative.

3.5 NÉGOCIATION D'UNE ENTENTE

À la suite de l'attribution d'un don ou d'une commandite, les représentants d'Eldorado Gold Québec négocient une entente contractuelle avec l'organisme concerné. Une entente formelle doit être signée avec l'organisme si le montant total accordé est égal ou supérieur à 10 000 \$. Cette entente déterminera la période ainsi que les principaux éléments reliés à la demande et définir l'engagement et les responsabilités de chacun.

3.6 SUIVI

Chaque entente fait l'objet d'un suivi par Eldorado Gold Québec. Les logos et normes graphiques seront envoyés au partenaire et tout matériel promotionnel incluant le logo d'Eldorado Gold Québec devra être approuvé par l'équipe des communications avant sa diffusion.

Pour les dons supérieurs à 3 000\$, une remise symbolique du chèque sera accompagnée d'une prise de photo avec l'organisme.

QUESTIONS?

Pour tout questionnement sur notre politique d'octroi des dons et commandites, vous pouvez communiquer avec notre équipe des communications à donscommandites@eldoradogold.com